



**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LE RISQUE NUCLÉAIRE

Le connaître et s'en protéger



Accident nucléaire

QUELS SONT LES RISQUES MAJEURS EN ISÈRE ?

Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique, dont les conséquences peuvent mettre en danger un nombre considérable de personnes, engendrer des dégâts et dépasser la capacité de la société à réagir.

Le département de l'Isère est exposé à un grand nombre d'aléas, naturels ou technologiques.

ALÉA x **ENJEU** = **RISQUE**
± fort ± vulnérable ± critique



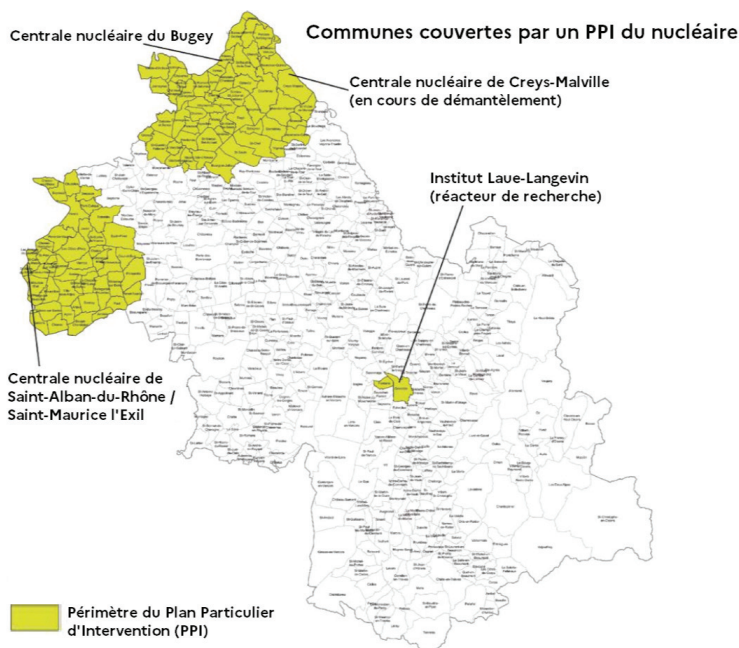
©SIRRA

LE RISQUE NUCLÉAIRE EN ISÈRE :

L'Isère comprend 3 installations nucléaires de base (Saint Alban - Saint Maurice-l'Exil ; Institut Laue Langevin (ILL), Creys-Malville en cours de démantèlement). Par ailleurs, certaines communes du nord de l'Isère sont concernées par le risque nucléaire lié à la centrale du Bugey dans l'Ain.

Un accident nucléaire peut survenir :

- Dans une centrale nucléaire de production d'électricité ;
- Lors du traitement du combustible nucléaire, au niveau des installations affectées au conditionnement, au stockage et au retraitement ;
- Lors du transport de substances radioactives ;
- Lors de la dissémination involontaire de substances radioactives dans l'environnement.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Face au nucléaire, l'être humain est exposé à deux types de risques : l'irradiation et la contamination.

- **L'irradiation** : Signifie l'exposition de l'organisme à des rayonnements radioactifs ;
- **La contamination** : Lorsqu'il s'agit du dépôt d'une substance radioactive sur la peau, ou à travers la voie respiratoire, digestive voire cutanée.

L'échelle INES (International Nuclear Event Scale) est une échelle de 1 à 7 utilisée pour mesurer l'impact de l'évènement sur l'individu et l'environnement. Les accidents graves tels que Fukushima (2011) et Tchernobyl (1986) se situent sur le niveau 7 de l'échelle INES.

LES CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SÉCURITÉ

AVANT

- Demandez à votre mairie des informations sur les risques ;
- Suivez les consignes des autorités (prise des comprimés d'iode par exemple) diffusées par la radio (France Bleu, France Info), par la télévision ainsi que par les réseaux sociaux de la préfecture ;
- Retirez vos comprimés d'iode en pharmacie. Il suffit de présenter un justificatif de domicile.

PENDANT

- Confiniez-vous dans un immeuble à proximité, plutôt que de rester dans votre voiture, la voiture n'est pas un lieu d'abri ;
- Fermez les fenêtres et les portes de votre habitation ;
- Ne touchez pas les objets à l'extérieur ;
- Des distributions d'iode seront organisées par les autorités ;
- Préparez-vous à une éventuelle évacuation ;
- Prenez un comprimé d'iode seulement si les autorités vous le demandent.

APRÈS

- Gardez votre calme, les autorités prendront en charge les personnes susceptibles d'être contaminées ;
- Ne consommez pas de denrées provenant de l'extérieur, commencez par consommer ce qui a été à l'intérieur ;
- N'hésitez pas à appeler le numéro vert dédié pour vous informer sur les lieux d'approvisionnement ;
- Proposez de l'aide via www.preventraide.fr ;
- Limitez la fréquentation des espaces verts, ceux-ci étant plus enclins à être contaminés.

LES ACTEURS DANS LE DÉPARTEMENT



Le préfet



Le maire



Le service départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)



Les autres acteurs : EDF, ASN, IRSN, Associations agréées de sécurité civile.

POUR EN SAVOIR PLUS, LES SITES INTERNET SUIVANTS

- Les services de l'Etat en Isère : www.isere.gouv.fr/actions-de-l-Etat/risques-majeurs
- Le site sur les six réflexes pour bien réagir en cas d'alerte nucléaire : <http://www.distribution-iode.com/>
- Le site de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) : <https://www.asn.fr/>
- Le site de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) : <https://www.irsn.fr/>
- Le site de la campagne d'information sur les risques industriels majeurs en AURA : <https://www.lesbonsreflexes.com>
- Le site du Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) : <http://www.georisques.gouv.fr/>
- Site Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr/minformer-sur-un-risque/accident-nucleaire>
- Constituez votre kit d'urgence : <https://www.gouvernement.fr/risques/se-preparer-a-une-situation-durgence>

Directeur de publication :

M. Laurent PRÉVOST, Préfet de l'Isère

Conception-réalisation :

Mission culture du risque de la préfecture
Imprimerie Préfecture

Qui contacter ?

Mission culture de risque :
Tél : 04 76 60 34 00
pref-culture-risques@isere.gouv.fr



Numéros d'urgence

Samu : 15
Police : 17
Pompiers : 18
SMS / personnes sourdes et malentendantes : 114
En Europe : 112